

LE SERVICE PUBLIC CONTINUE...

POUR LE BATI

Au sein de la direction générale des ressources, le département BATI (Bâtiment architecture travaux ingénierie) se charge de concevoir, faire construire, entretenir et contrôler les bâtiments de la collectivité : écoles, musées, sites administratifs, associatifs ou sportifs...



Il assure également des missions visant à soutenir les activités associatives, culturelles ou festives. Ainsi, il conçoit et fabrique du mobilier, met à disposition du matériel, assure des transports divers pour la collectivité ou des associations.



Les agents du BATI









Retrouvez, en page d'accueil de Naonantes, une actualité présentant les agents assurant des missions essentielles au BATI.





« Pendant la crise, le BATI a été fortement sollicité pour ses missions habituelles de gestion de bâtiments ou de logistique. Avec plus de 50 métiers représentés, nous avons aussi répondu aux attentes spécifiques des services ou partenaires : confection de blouses en tissu, mise à disposition de gabarit de coupe pour des sur-blouses, conception d'écrans de protections pour les accueils physiques de personnes...

De plus, nous avons dû prendre en charge des missions assurées habituellement par des entreprises privées qui avaient suspendu certains de leurs services y compris la nuit et les weekend. Pour cela, les agents se sont portés volontaires. C'est aussi cela le sens du service public! » Isabelle Lefebvre-Couronné, directrice du BATI

Les missions essentielles du BATI pendant la crise

- Réception et traitement des appels « Urgence BATI » puis interventions urgentes de dépannage des bâtiments : fuites, casse, vandalisme...
- Contrôles réglementaires des bâtiments ouverts ou à ouvrir : extincteurs, radon...
- Transport de matériels ou de fournitures liés à la crise sanitaire
- Maintien ou arrêt des installations de chauffage
- Paiement des factures et préparation des marchés publics
- Préparation des reprises de chantiers avec les nouvelles règles sanitaires
- Préparation, coordination et adaptations du Plan de continuité d'activité (PCA)
- Fabrication de matériel de protection (type hygiaphone)



Les actions du BATI en 5 Chiffres clés





blouses préparées



prestations de transport

CORONAVIRUS

En savoir plus : https://naonantes.nantesmetropole.fr/coronavirus

Gestes barrières

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Les consignes sanitaires mises en place au BATI pendant la crise du Coronavirus :

- lingettes mises à disposition des agents pour nettoyer les équipements partagés
- limitation du nombre d'agents dans les véhicules à une personne (voiture ou camion de transport...)
- limitation du nombre d'agents au minimum pour respecter le PCA (roulement d'agents au magasin du PMA notamment...)
- respect des gestes barrière et du distanciel au Pôle maintenance et ateliers (PMA), le seul site qui est resté ouvert au BATI